

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° 1013

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« et psychologique »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement d'appel pour savoir en quoi consiste cet examen psychologique.

Quels sont les critères qui vont permettre de dire si oui ou non une personne est psychologiquement capable d'entrer dans une procédure de PMA ?